

Biopsie cutanées : que biopsier ?

Techniques de prélèvement

La biopsie cutanée est un des actes clés dans la démarche conduisant à un diagnostic dermatologique. Pour que son exploitation par le pathologiste puisse donner un maximum d'informations, l'acte biopsique doit obéir à des règles précises.

Que faut-il biopsier ?

Choix des sites corporels :

Le clinicien expérimental effectuera des biopsies sur des sites cutanés montrant de subtils changements lésionnels jugés susceptibles de donner des changements histopathologiques diagnostiques. Ce qui implique d'avoir quelques notions sur les relations entre l'histopathologie et la clinique d'une dermatose donnée. Voici un exemple : l'incontinence pigmentaire est une des images histopathologiques utilisées pour le diagnostic du lupus érythémateux ; le clinicien effectuera donc une biopsie sur les zones corporelles de dépigmentation type bleu-ardoise, dépigmentation due à une fuite de mélanine dans le derme (incontinence pigmentaire).

Si la distribution des lésions est inhabituelle pour une maladie suspecte, le clinicien effectuera des biopsies sur les sites corporels atypiques aussi bien que typiques.

Les lésions primaires (macule, papule, pustule, vésicule, bulle, nodule, tumeur) doivent être recherchées et analysées en priorité ; les lésions remplies de liquide comme les vésicules et les pustules sont souvent fragiles et transitoires et doivent être prélevées le plus tôt possible : il ne faut pas hésiter à hospitaliser l'animal et à biopsier dès l'apparition de la lésion. Les lésions secondaires peuvent également être analysées : mise en évidence de bactéries lors d'une surinfection bactérienne.

Prélever les bords d'un ulcère à défaut de quoi, on risque de trouver un tissu de granulation non spécifique.

Prélever en priorité le bord des lésions progressives qui est nécessairement plus récent dans son évolution.

Ne pas biopsier les lésions chroniques, cicatricielles, remaniées par le grattage, nécrosées, ulcérées ni celles ayant fait l'objet de traitement topique.

Nombre de biopsies : en principe autant de biopsies qu'il y a de lésions macroscopiques différentes.

Multiplier les sites de biopsie augmente les chances d'examiner des éléments histopathologiques caractéristiques et d'évaluer le spectre complet des lésions. En pratique, il convient de réaliser un **minimum de 3 biopsies pour une lésion locale**. Ce chiffre est **doublé pour une affection diffuse**.

Le propriétaire de l'animal accepte généralement plus facilement plusieurs biopsies à la faveur d'une intervention unique que des biopsies itératives.